



COMMUNIQUÉ

N° : 44

Un nouveau rapport confirme les avantages importants de la libéralisation des marchés aériens en Afrique

7 juillet 2014 (Genève) – L'Association du transport aérien international (IATA) a publié un rapport qui établit les avantages économiques et sociaux considérables qui résulteraient de la libéralisation des services aériens intra-africains.

Le rapport produit par la firme indépendante et expérimentée d'experts-conseils en économie InterVISTAS résume les avantages qui seraient obtenus si douze nations africaines mettaient en œuvre la Décision de Yamoussoukro de 1999. Ces pays sont : l'Algérie, l'Angola, l'Égypte, l'Éthiopie, le Ghana, le Kenya, la Namibie, le Nigéria, le Sénégal, l'Afrique du Sud, la Tunisie et l'Ouganda. La Décision de Yamoussoukro engageait les 44 pays signataires à déréglementer les services aériens et à ouvrir les marchés aériens régionaux à une concurrence transnationale. La mise en œuvre de cette entente, toutefois, a été lente et les avantages ne se sont pas encore fait sentir.

« Ce rapport démontre au-delà de tout doute possible l'extraordinaire potentiel qui s'offre à l'aviation africaine si elle se libère de ses chaînes. Les services additionnels générés par la libéralisation entre seulement 12 marchés entraîneront la création de 155 000 emplois et une augmentation du PIB de 1,3 milliard de dollars annuellement. Les restrictions inutiles à l'ouverture de routes aériennes privent chaque année cinq millions de passagers de la possibilité de voyager entre ces marchés. De plus, l'emploi et la croissance économique ne sont que la pointe de l'iceberg lorsqu'il s'agit des bienfaits de la connectivité aérienne. L'aviation est une force en faveur du bien et elle fournit une aide importante à l'Union africaine dans sa mission de créer une Afrique intégrée, prospère et pacifique », a déclaré M. Tony Tyler, directeur général et chef de la direction de l'IATA.

L'aviation soutient déjà 6,9 millions d'emplois et un PIB de plus de 80 millions de dollars en Afrique. La recherche d'InterVISTAS démontre que la libéralisation permettra une importante croissance de l'emploi et du développement économique. Les emplois et le PIB additionnel pour les douze pays visés par l'étude apparaissent dans le tableau qui suit.

NATION	EMPLOIS ADDITIONNELS	PIB ADDITIONNEL (USD)
Algérie	11 100	123,6 millions
Angola	15 300	137,1 millions
Égypte	11 300	114,2 millions
Éthiopie	14 800	59,8 millions
Ghana	9 500	46,8 millions

Kenya	15 900	76,9 millions
Namibie	10 600	94,2 millions
Nigéria	17 400	128,2 millions
Sénégal	8 000	40,5 millions
Afrique du Sud	14 500	283,9 millions
Tunisie	8 100	113,7 millions
Ouganda	18 600	77,6 millions

« L'étude démontre clairement comment le transport aérien peut favoriser le développement économique et social en Afrique en améliorant la connectivité. Les gouvernements devraient soutenir la croissance de l'industrie en libéralisant pleinement l'espace aérien d'Afrique, conformément à la Décision de Yamoussoukro, tout en mettant en place d'autres mesures de facilitation comme l'imposition de normes mondiales de sécurité, de sûreté et de réglementation, la réduction des redevances, taxes et tarifs élevés et l'abolition des exigences de visa pour faciliter les mouvements sur le continent », a expliqué M. Elijah Chingosho, secrétaire général de l'Association des compagnies aériennes africaines.

« L'Afrique représente un marché potentiel énorme pour l'aviation. Dans ce contexte, il est malheureux que les États d'Afrique ouvrent leurs marchés aériens à des pays tiers, mais pas à leurs voisins, ce qui ne va pas dans l'esprit de la Décision de Yamoussoukro. Cela entrave non seulement l'aviation africaine, mais toute l'économie d'Afrique. Cet important rapport, réalisé en collaboration avec l'IATA, l'AFRAA et nos partenaires régionaux clés, fournit des données et des chiffres irréfutables qui devraient constituer un puissant message aux États et à leurs décideurs, ministres des Finances, du Tourisme et du Commerce partout sur le continent, indiquant qu'ils doivent placer l'aviation au cœur de leur développement économique et de leurs stratégies de planification de la croissance nationale », ajoute Mme Lyabo Sosina, secrétaire générale de la Commission africaine de l'aviation civile.

« Il est essentiel que les gouvernements d'Afrique utilisent l'aviation comme un moteur indispensable de développement social et économique. Le processus de Yamoussoukro se poursuit depuis des décennies. L'Afrique ne peut se permettre d'autres retards dans sa mise en œuvre. Une plus grande connectivité amène davantage de prospérité. Et je suis optimiste quant à l'Afrique, mais il faut que les gouvernements tiennent leurs engagements et libèrent l'aviation », a conclu M. Tyler.

– IATA –

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Communications corporatives

Tél. : +41 22 770 2967

Courriel : corpcomms@iata.org

Notes aux rédacteurs

- L'IATA (Association du transport aérien international) représente quelque 240 compagnies aériennes qui assurent 84 % du trafic aérien mondial.
- Vous pouvez visiter notre page Twitter – <http://twitter.com/iata2press> – spécialement conçue pour les médias.
- Le rapport d'InterVISTAS est disponible à l'adresse : http://www.iata.org/whatwedo/Documents/economics/InterVISTAS_AfricaLiberalisation_FinalReport_July2014.pdf
- Le rapport *Aviation Benefits Beyond Borders*, qui présente une analyse plus large des bienfaits de l'aviation en Afrique, est disponible à l'adresse : www.atag.org